

Le Conseil Africain et Malgache pour
l'Enseignement Supérieur



**L'EXCELLENCE
ACADÉMIQUE
AU SERVICE DE
L'INTÉGRATION
RÉGIONALE ET DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE EN AFRIQUE**



Depuis bientôt 60 ans, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) s'impose comme l'une des Organisations régionales interétatiques les plus emblématiques du continent africain. Ce modèle unique d'intégration académique, d'évaluation et de promotion dans l'Enseignement supérieur a été créé par la Conférence des Chefs d'États des pays membres de l'Organisation Commune Africaine et Malgache (OCAM), à Niamey (Niger) en janvier 1968. L'organisation est née d'une vision ambitieuse et avant-gardiste : celle de développer l'entraide et la solidarité intellectuelles africaines, et d'assurer la coordination des systèmes d'Enseignement supérieur et l'harmonisation qualitative des politiques d'Enseignement supérieur et de Recherche de ses États membres. La Convention relative à son Statut et à son organisation a été signée par les Chefs d'États ou de Gouvernement, le 26 avril 1972 à Lomé (Togo), consacrant l'ancrage institutionnel du CAMES et sa vocation panafricaine.



Le CAMES compte aujourd'hui dix-neuf pays membres

19

répartis entre l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Ouest, la Région des Grands Lacs et l'Océan Indien, à savoir : **le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Guinée Équatoriale, Madagascar, le Mali, le Niger, la République Démocratique du Congo, le Rwanda, le Tchad, le Sénégal et le Togo.**

Le CAMES est également un vaste réseau de plus de **300 Universités et Centres de Recherche**, membres statutaires. Il est fort de plus de **18 000 Enseignants-chercheurs** et **Chercheurs** référencés sur la plateforme en ligne des inscrits CAMES; et réalise plus de **3 000 évaluations scientifiques par an.**



GOUVERNANCE ET ORGANISATION

Sur le plan de la gouvernance, le CAMES est administré statutairement par un **Conseil des Ministres** constitué des Ministres en charge de l'Enseignement supérieur et/ou de la Recherche des États membres et d'un **Secrétariat général** dirigé par un Secrétaire Général élu par le Conseil des Ministres. Le Secrétariat général est appuyé dans ses activités par une Instance académique de conseil et de suivi en l'occurrence le **Comité Consultatif Général (CCG)**. À l'occasion de la célébration de son cinquantième en 2018, les Chefs d'État présents, ont également décidé d'instituer un **Sommet triennal des Chefs d'État et de Gouvernement du CAMES**, en vue de réaffirmer le soutien et l'engagement politique des États, pour le maintien et le renforcement continu de cette Institution académique panafricaine de référence. Dans le cadre de sa gouvernance, le CAMES dispose également d'une **Commission d'Éthique et de Déontologie (CED)**, garante du respect des règles et procédures d'éthique et de transparence ainsi que d'une Grande Chancellerie chargée de reconnaître et valoriser les acteurs qui contribuent au rayonnement des systèmes d'éducation et de formation, et du CAMES : l'**Ordre International des Palmes Académiques du CAMES (OIPA/CAMES)**.

Installée en janvier 2023, la nouvelle équipe dirigeante du Secrétariat général du CAMES s'est inscrite dans la dynamique constructive de l'Institution, avec pour objectif principal de préserver, consolider et valoriser les nombreux acquis du CAMES.



QUELQUES REPÈRES HISTORIQUES DE L'INSTITUTION

Au fil des années, le CAMES a su forger une trajectoire institutionnelle jalonnée d'étapes fondatrices qui témoignent de sa capacité de renouvellement et de son engagement constant envers l'excellence académique africaine.



Création du CAMES par la Conférence des Chefs d'État des pays membres de l'Organisation Commune Africaine et Malgache (OCAM), à Niamey, Niger



Signature de la convention portant Statuts et organisation du CAMES et de la convention générale relative à la validité de plein droit des diplômes d'Enseignement supérieur, à Lomé, Togo



Signature de l'Accord portant création de l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES, à Abidjan, Côte d'Ivoire



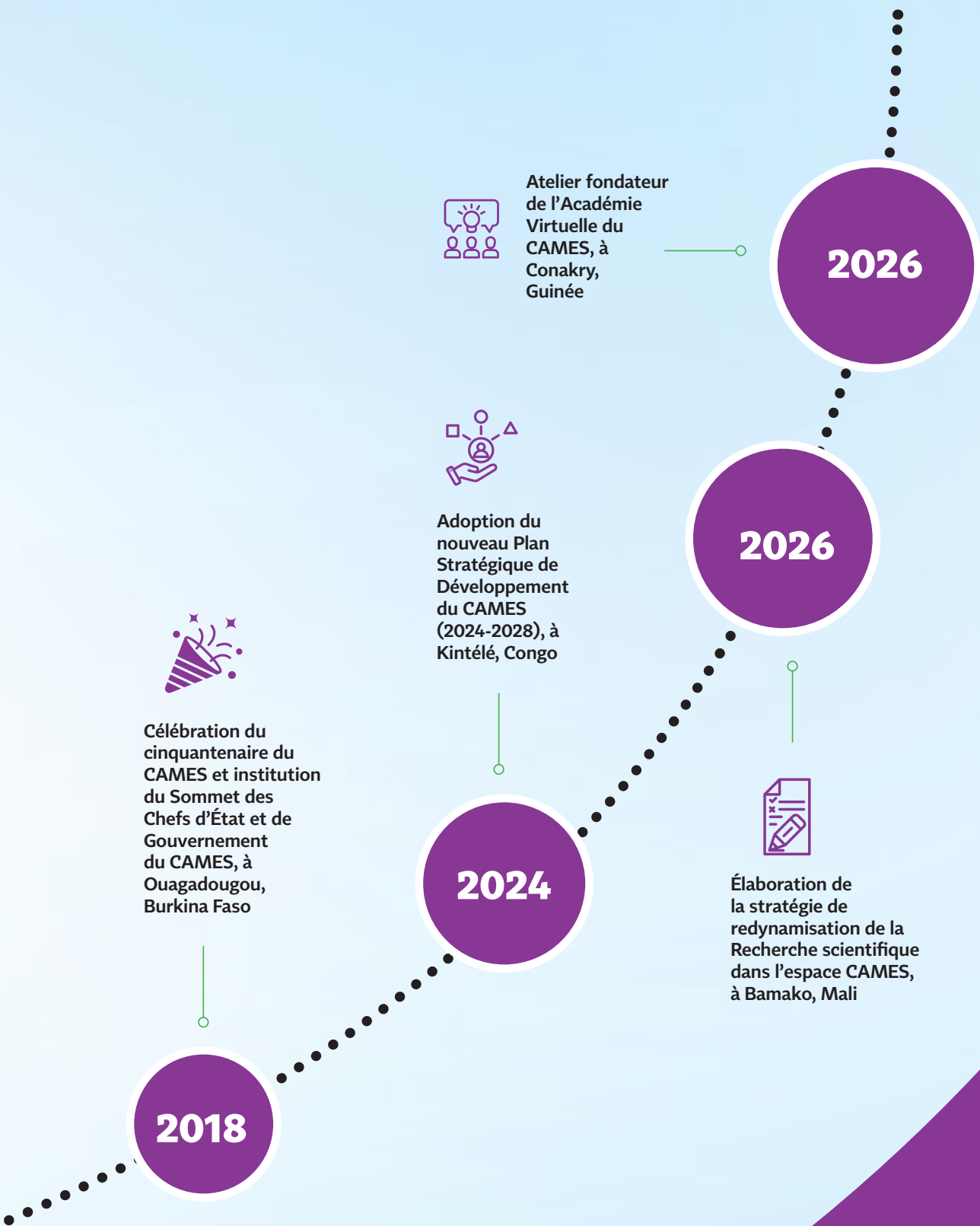
Adoption du 1er Plan Stratégique de Développement du CAMES (2015-2019), à Cotonou, Bénin

1968

1972

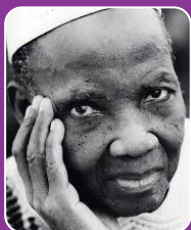
2002

2013





LES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DE L'INSTITUTION



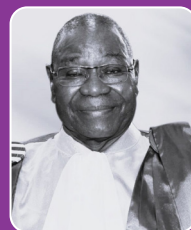
**Professeur Joseph
KI-ZERBO**
1968-1980



**Professeur Emmanuel
Carle Kokou Kotso
NATHANIELS**
1982-1988



**Professeur
Henry-Valère
KINIFFO**
1988-1992



**Professeur
Rambré Moumouni
OUMINGA**
1992-2000



**Professeur
Mamadou
Moustapha SALL**
2000-2011



**Professeur Bertrand
MBATCHI**
2011-2021



**Professeur Souleymane
KONATÉ**
2023-2028



La vision

« Le CAMES, une Institution de référence internationale en matière d'évaluation scientifique et un véritable outil d'intégration académique au service du développement durable de l'Afrique, d'ici 2033. »



Le slogan

« Co-construisons le CAMES que nous voulons :
le CAMES des États, le CAMES des Enseignants-
chercheurs et Chercheurs, le CAMES des étudiants
et le CAMES des peuples. »



Les valeurs

- Solidarité
- Excellence
- Éthique
- Redevabilité
- Innovation



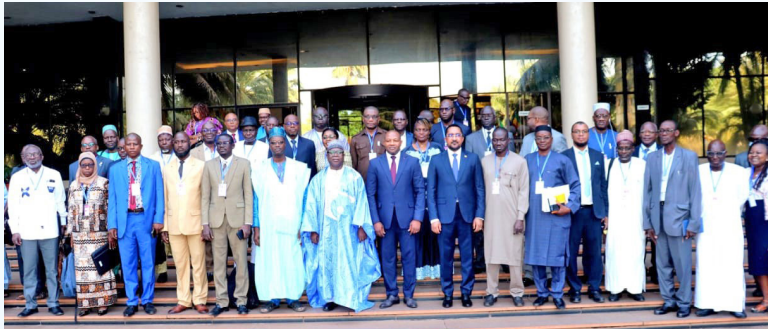
Les missions

- Promouvoir et favoriser la compréhension et la solidarité entre les États membres
- Instaurer une coopération culturelle et scientifique permanente entre les États membres
- Rassembler et diffuser tous documents universitaires ou de Recherche
- Préparer les projets de Conventions entre les États concernés dans les domaines de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et contribuer à l'application de ces Conventions
- Concevoir et promouvoir la concertation en vue de coordonner les systèmes d'Enseignement supérieur et de Recherche, afin d'harmoniser les programmes et les niveaux de recrutement dans les différents établissements d'Enseignement supérieur et de Recherche, de favoriser la coopération entre les différentes Institutions, ainsi que des échanges d'informations
- Promouvoir l'Assurance Qualité au niveau régional, notamment à travers l'évaluation et la promotion des ressources humaines, des programmes de formation et des Institutions d'Enseignement supérieur et de Recherche des États membres



LES PROGRAMMES STATUTAIRES

Le CAMES réalise ses missions à travers différents Programmes statutaires, qui constituent chacun un levier stratégique de promotion de l'excellence académique et scientifique au service des États membres.



1972 :
**Le Programme
Reconnaissance et
Équivalence
des Diplômes
(PRED)**

1976 :
**Les Comités
Consultatifs
Interafricains
(CCI)**

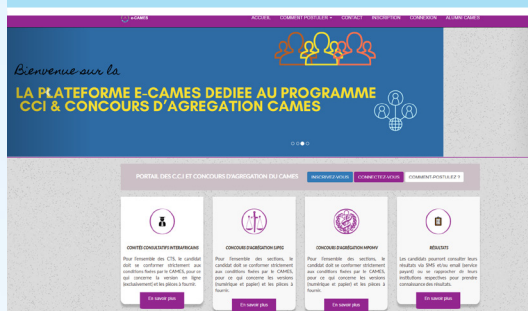


1982 :
**Le Concours d'Agrégation de
Médecine Humaine, Pharmacie,
Odontostomatologie, Médecine
Vétérinaire et Productions
Animales (MHPOMVPA)**

1983 :
**Le Concours
d'Agrégation des
Sciences Juridiques,
Politiques,
Économiques et de
Gestion (SJPEG)**



2012 : Le Programme Assurance Qualité (PAQ)



2012 : Le Programme Silhouette du CAMES

2013 : Les Olympiades Universitaires du CAMES (OUC)

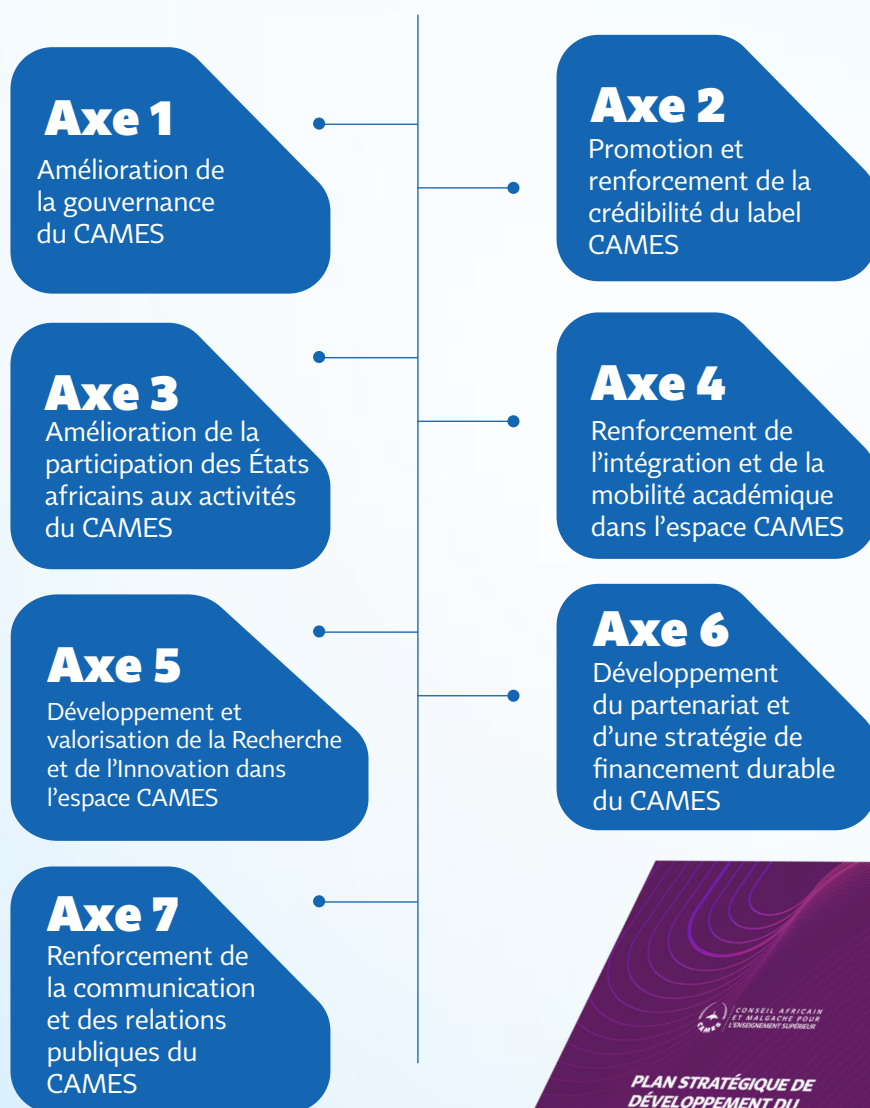


2013 : Les Programmes Thématiques de Recherche du CAMES (PTRC) / Les Journées Scientifiques du CAMES (JSDC)



LE PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES (PSDC) 2024-2028

Le Plan Stratégique de Développement du CAMES (PSDC) 2024-2028, a été élaboré dans une approche inclusive et participative, impliquant toutes les parties prenantes de l'Institution. Adopté par le Conseil des Ministres en mai 2024, il constitue une feuille de route ambitieuse et structurante, articulée autour de **135 activités, 31 objectifs spécifiques et 7 axes stratégiques**.





LES PROJETS DE L'INSTITUTION

La nouvelle équipe dirigeante à travers le Plan Stratégique de Développement du CAMES 2024-2028, porte des projets novateurs pour une offre de services adaptée aux besoins exprimés des Institutions d'Enseignement supérieur et de Recherche (IESR) et des États.

Quelques-uns de ces projets :



La Stratégie de redynamisation de la Recherche dans l'espace CAMES, pour une Politique de Recherche commune ambitieuse, articulée autour de : la Déclaration de Politique commune de la Recherche, du Réseau des Directeurs en charge de la Recherche et de l'Innovation (REDRIC), des Collèges des Écoles Doctorales (CEDoC), des Pôles de compétence Recherche-Innovation-Développement (PRIDE CAMES) et des Programmes Thématiques Recherche – Innovation – Développement (PT RID)



Le CAMES Open Index (CODEX), une base d'indexation des revues du CAMES



Le CAMES RANKING, un système de classement des Universités de l'espace CAMES



L'Académie Virtuelle du CAMES (AVI-CAMES), un modèle unique d'accompagnement des IESR et des États membres



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

 @CAMESWebTV |  @Lecames |  www.lecames.org
 +226 25 36 81 46  comes@lecames.org